

Liaison

Sommaire

-  I - L'accueil des mineurs au sein d'un club
-  II - Questions-réponses à propos du nouveau plan
-  III - Une bibliothèque pour les éducateurs
-  IV - Compte-rendu du stage instructeurs 2009
-  V - L'accident : ça n'arrive pas qu'aux autres
-  VI - Secourisme (suite)
-  VII - Informations

Rédaction : Claude Brulebois, Safona Meftah, Jean-Michel Richefort
 Ont participé à ce numéro : Geneviève Sinquin, Claude Dartoy
 Responsable : Yves-Marie Marchais

LE NOUVEAU PLAN DE FORMATION

Qu'est-ce qui a présidé à sa conception ?

1- Ouvrir l'accès à la formation fédérale en favorisant le premier contact : mise en place d'une formation d'animateur-club sur un week-end, accessible à tout cyclotouriste un peu expérimenté(e). Nous devons faire en sorte de former un animateur au moins par club, capable de dynamiser l'accueil de nouveaux publics, de permettre de nouvelles activités, et de faire connaître la Fédération et sa formation.

2- Organiser une progression sur différents niveaux pour les éducateurs (animateur-club, initiateur, moniteur, instructeur), les compétences de chacun étant clairement définies.

3- Conserver la qualité de nos formations : garder les contenus essentiels, pour chaque niveau, malgré la réduction de la durée du stage. Ceux-ci seront en adéquation avec les prérogatives de chacun, grâce à la suppression des contenus non indispensables et à l'instauration de "prérequis", c'est-à-dire d'un travail personnel du stagiaire, avant le stage, sur les documents fédéraux proposés.

Une formation au service du projet fédéral, et de sa déclinaison au niveau des structures

Développer l'accueil au sein des clubs grâce aux animateurs-club :

- Par une formation adéquate qui doit les aider à développer des activités nouvelles, proposer ou faire connaître des types d'actions, en donnant les moyens d'animer ces événements, propices à un contact avec le public extérieur et susceptibles de motiver les adhésions (journées portes ouvertes, Cyclo-découvertes...),
- Par le suivi des actions, développer un accompagnement au quotidien de groupes "tout public",
- Par le relais de deux animateurs par club (soutien, travail d'équipe) et diversifier les échanges avec un interlocuteur au niveau du Codep, ou de la Ligue.

Le plan de formation n'est qu'un support. Nous devons travailler concrètement, tous ensemble à sa mise en oeuvre, si nous voulons que des résultats notoires sur le terrain s'affichent vers les objectifs affirmés.

ÉDITO

Claude Brulebois
 Membre de la commission nationale de Formation

I - L'accueil des mineurs au sein des clubs FFCT

1. L'accueil de base de jeunes au sein d'un club

Dans un club, un jeune mineur peut pratiquer le cyclotourisme en famille sous la responsabilité des parents ou du tuteur légal et en leur présence.

Formalité administrative : prise de la licence familiale avec un ou plusieurs enfants ou la licence jeune. L'enfant doit fournir la 1^{re} année au club un certificat de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme.



2. Le point d'accueil jeunes (inférieur ou égal à 8) : le PAJ

C'est un accueil structuré pour les jeunes qui implique l'accord du président du club. Celui-ci peut encadrer des mineurs sous sa responsabilité aidé d'un adulte expérimenté licencié ou d'un ou plusieurs animateurs (niveau 1 des éducateurs fédéraux FFCT).

S'il n'est pas présent physiquement, le président du club doit désigner nominativement 2 personnes (adultes expérimentés ou animateurs licenciés au club) pour accompagner le groupe de jeunes.

L'encadrement de la pratique se déroulera sur véloroutes, voies vertes, chemins faciles pour le VTT ou voies et itinéraires peu fréquentés sur la route.

Le "PAJ" est un dispositif prévu dans l'unique but de favoriser le démarrage de l'accueil de jeunes au sein du club. Une incitation forte sera faite auprès de l'animateur pour se former au niveau initiateur à l'issue de la première année de fonctionnement afin d'accéder à la création d'une école de cyclotourisme.

Formalité administrative : une déclaration d'existence au niveau du CoDep. L'enfant doit fournir chaque année au club une autorisation parentale et un certificat de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme.

Encadrement : sur le terrain le groupe n'excédera pas 8 jeunes encadré par 2 personnes (animateurs club ou adultes expérimentés licenciés).

3. L'école de cyclotourisme agréée

C'est une structure d'encadrement qualifiée pour les jeunes avec la délivrance d'un n° d'agrément par la FFCT. L'agrément est accordé pour une durée de 3 années.

Pour l'ouverture et l'animation de l'école de cyclotourisme, l'équipe d'encadrement comprend au minimum un initiateur route ou VTT (niveau 2 des éducateurs fédéraux FFCT). D'autres initiateurs ainsi qu'un ou plusieurs animateurs complètent l'équipe.

La responsabilité de l'école est confiée à l'initiateur ayant effectué la formation de la 5^e journée consacrée à l'encadrement de mineurs et l'animation d'une école de cyclotourisme. Cet initiateur coordonne les activités des autres cadres et supervise l'enseignement et la progression pédagogique.

Formalité administrative : déposer un dossier auprès de la FFCT (commission nationale de formation) pour obtenir le n° d'agrément et bénéficier du tarif préférentiel et de la couverture assurance "école de cyclotourisme". Le dossier d'agrément FFCT comprend :

- La liste nominative des cadres fédéraux formés et l'année d'obtention du diplôme,
- le projet pédagogique de l'école,
- la signature du président de club et de l'initiateur responsable,
- un compte rendu d'activités annuel adressé au délégué régional "jeunes".

Rappel : l'enfant doit fournir chaque année au club une autorisation parentale et un certificat de non contre-indication à la pratique du cyclotourisme.

Encadrement : sur le terrain le groupe n'excédera pas 12 jeunes encadrés par 2 cadres fédéraux (moniteur, initiateur, animateur).

Rappel :

- L'obligation sera faite à un initiateur de se former moniteur à l'issue des 3 premières années de fonctionnement pour renouveler l'agrément de l'école de cyclotourisme.

- Le diplôme de moniteur fédéral peut être acquis en stage ou par VAE à l'issue des 3 ans compte tenu de l'expérience acquise sur le terrain.

- L'initiateur peut ouvrir, faire fonctionner, animer et encadrer une école sur la 1/2journée ou la journée. Il peut accompagner les jeunes de son club sur une journée ou un week-end dans le cadre d'une organisation officielle et se placer sous la responsabilité de la structure organisatrice (critérium régional, concours d'éducation routière, regroupement régional d'écoles cyclos...).

- Il n'entre pas dans les prérogatives de l'initiateur de diriger un séjour agréé de son club ou regroupant des jeunes de divers clubs ou écoles, d'avoir la responsabilité d'un regroupement de jeunes de niveau départemental, régional ou national. Ce niveau d'encadrement est réservé au moniteur fédéral. (Niveau 3 des éducateurs fédéraux FFCT).

Texte validé le 13/10/2009 par la commission jeunesse et la commission formation

II - Questions-réponses à propos du nouveau plan

Question n°1

Comment dynamiser l'accueil des jeunes ?

Le nouveau plan de formation des éducateurs répond à cet objectif, en particulier en permettant aux initiateurs, dès lors qu'ils ont suivi un cinquième jour spécifique, d'ouvrir une école de cyclotourisme.

Il est du rôle des formateurs, au cours des stages :

- de faire connaître, et d'inciter la mise en place d'événements initiés par la Fédération, tels que premier brevet d'éducation routière, rallye-raid...
- d'inciter les candidats à poursuivre leur cursus de formation, les moniteurs étant seuls habilités à un enseignement technique, ou à organiser des séjours pour les jeunes.

Question n°2

L'animateur-club est-il habilité à encadrer des jeunes ?

Réponse : L'animateur-club, au sein de son club, a vocation d'accompagner des groupes tout public. Ces groupes peuvent comporter des jeunes (mineurs) accompagnés de leurs parents (au minimum un des parents) ou tuteur légal. Dans le cas où le club a le projet de mettre en place un accueil jeunes (PAJ), et à terme la création d'une école de cyclotourisme, l'animateur-club devra suivre le cursus initiateur. Toutefois pendant une année, il peut (le temps de poursuivre sa formation) encadrer des mineurs sous la responsabilité du Président du club (voir article accueil des jeunes). Ceci permet le démarrage de l'activité, mais uniquement dans l'attente d'un deuxième week-end de stage. L'initiateur confirmé, pourra encadrer des jeunes, mais principalement suivre le 5^e jour de formation, et ouvrir une école de cyclotourisme au sein de son club.



Stage de maniabilité à Saint-Parize-le-Châtel (58)

Question n°3

Que deviennent les initiateurs "ancienne formule" de formation ?

Réponse : Un initiateur qui souhaite ouvrir une école de cyclotourisme doit suivre le 5^e jour de formation, spécifique école de cyclotourisme et l'hébergement des mineurs. Un initiateur route,

souhaitant devenir initiateur VTT (ou l'inverse), doit suivre le deuxième week-end de formation (week-end permettant à l'animateur de devenir initiateur) dans sa nouvelle spécialité.

Question n°4

Un certificat médical sera exigé pour les éducateurs au contact avec un public ?

Lors de la réunion du comité directeur il avait été décidé par vote de celui-ci à l'unanimité, que tous les éducateurs devaient avoir effectué un examen médical (examen médical type du cyclotouriste). La commission renouvelle cette recommandation pour les raisons suivantes (non exhaustives) :

- Tout éducateur doit être un exemple pour ceux qu'il encadre, s'il veut inciter les licenciés à effectuer un bilan médical, il doit lui-même avoir satisfait à cette exigence.
- Certains encadrants n'ont pas un état de santé compatible avec le niveau qu'exige une fonction d'encadrement de groupes.

En particulier certains encadrants ont fait un accident cardio vasculaire au cours de leur fonction d'encadrement.

En conséquence il apparaît qu'il convient de mettre en conformité le plan de formation avec ce qui a été décidé par l'ensemble du comité directeur (conformément aux propositions de la commission médicale).

III - Bibliothèque pour les éducateurs

Educateur : Où chercher l'information ? Les débuts d'une "bibliothèque" de l'éducateur (liste qui ne demande qu'à être complétée).

- **Les outils de formation** : le plan de formation, les unités de formation (en particulier "Pédagogie et école de cyclotourisme"), le dossier de stage, les outils du formateur (21 diaporamas PwPt), le guide du cyclotouriste (formation animateur et initiateur), le dossier de VAE, " Agir pour le cyclotourisme" , le bulletin fédéral, newsletter, structures-info (voir édito revue fédérale de septembre 2009).
- **Liaison**, certains numéros (n°75 l'enfant et la pratique sportive, n°77 cyclotourisme et seniors, animateur club, rubrique secourisme)
- **Cycl@net**, certains numéros (n°29 assises du cyclotourisme (2005 et 2009), séminaires dirigeants de mars 2009).
- **Info-Cadres-Jeunes**
- **DVD** : Cyclo-découverte®, mécanique (2), secourisme (2), Cyclotourisme et santé (2009).
- **12 Fiches dirigeants** (revues *Cyclotourisme* de mai à juillet 2007).
- **Documents divers** : diététique (2008), la charte cyclable (2003), les aménagements dangereux (2006), guide de création itinéraires rando VTT (2007), carnets de progression, brevet d'éducation routière (2008), classeur mécanique (2008), guide de l'organisation d'un rallye raid VTT (2008) - Y.Durand (13 pages), parcours d'initiation au pilotage VTT (2007) - Y.Durand (10 pages), flécheur randonnée route (2007) - 48 dias - F.Brionnaud.

Claude Dartoy

Membre de la commission nationale de Formation

IV - Compte-rendu du stage d'instructeurs 2009



Yves-Marie Marchais, président de la commission nationale de Formation a été le conducteur du stage, secondé par Claude Dartoy

Cette semaine, le stage Instructeur a rassemblé 7 nouveaux stagiaires pour 4 jours de stage et 5 stagiaires pour 2 jours de mise à niveau, ce qui a permis, entre autres, de confronter les aspirations et les doutes des uns, et les réalisations et les observations des autres.

Yvon Durand est intervenu sur le rallye-raid VTT (théorie et pratique), Geneviève Siquin a exposé les projets "secourisme" de la CNF, Jean-Pierre Metzinger a assuré la partie "cyclotourisme et santé" en s'appuyant sur le diaporama de François Le Van. Intervenant extérieur, François Gaillard du pôle Ressources sports de nature qui a su intéresser les stagiaires en rapprochant les potentialités existantes de l'activité "vélo", des enjeux éventuels pour la FFCT et pour la pratique du vélo-loisir.

Les connaissances de certains stagiaires plus "pointues" en Power-Point ont permis à l'ensemble de bénéficier de compléments non négligeables sur l'utilisation de ce logiciel, devenu l'outil de base de chaque éducateur.

Si le repérage et la réalisation de la traditionnelle Cyclo-découverte® se sont déroulés sous la pluie, la sortie nocturne "balise" a permis aux équipes constituées de rivaliser d'astuces dans la bonne humeur générale.

En conclusion, c'est incontestablement le nouveau plan de formation, et principalement le raccourcissement des durées de formation qui entraînent le plus de questions puisqu'il nécessite de tout revoir : durée, contenu, évaluation, compléments éventuels.

Claude Dartoy
Membre de la commission nationale de Formation

V - L'accident ou la chute : ça n'arrive pas qu'aux autres

Lorsqu'on encadre des jeunes, la responsabilité est accrue, la surveillance aussi.

Les consignes de sécurité, transmises au départ de la randonnée et rappelées en cours de sortie ne suffisent pas toujours. Les impondérables du terrain, parfois inhabituels, sont tels que la chute peut survenir sans qu'on y prenne garde. Les conséquences peuvent être sérieuses voire dramatiques. Les 3 exemples ci-dessous ne sont pas issus de la fiction mais survenus au sein des organisations fédérales en 2008 et 2009.

1- Ergué-Gabéric 2008 : lors d'une randonnée VTT encadrée, après un arrêt inopiné, un jeune redémarre derrière le serre-file. Comme c'est souvent le cas, à l'intersection suivante, il perd de vue son groupe et se trompe de direction. Prenant de la vitesse, pour essayer de rattraper son groupe, il perd le contrôle de son vélo sur une bosse et chute lourdement sur le dos : bilan 3 vertèbres cervicales fracturées et 6 mois de rééducation en centre spécialisé. Grande inquiétude de la part des parents et des organisateurs.

2- Chine 2008 : lors du séjour touristique à l'issue de Xi'an-Pékin des jeunes, la visite de la montagne Jaune était programmée avec pas moins de 6 500 marches à escalader. Malgré l'interrogation de l'encadrement, les guides chinois ne donnèrent aucune consigne particulière, ni sur la difficulté, ni sur l'équipement en chaussures. Après le repas au sommet de la montagne, à l'amorce de la descente, sur une partie abrupte, l'un des jeunes glisse et perd l'équilibre. Il roule dans les marches et atterrit 15 mètres plus bas, inanimé, dans une mare de sang. Après l'intervention rapide des secours (brancards, funiculaire, transport en ambulance aux urgences de l'hôpital le plus proche à 1/2 d'heure de route), les premiers soins prodigués sont efficaces. Après 2 heures d'intervention (radios, scanner, 17 points de suture) les médecins chinois ne détectent qu'une fracture du coude. Le jeune ne sera pas rapatrié en France et pourra terminer son séjour avec le groupe. Soulagement de l'encadrement.

3- Bourbon-Lancy 2009 : au cours d'une randonnée VTT, un jeune part seul devant son groupe, prend de la vitesse dans une descente et chute. L'impact au visage et la lèvre ouverte nécessitent une évacuation au centre hospitalier de Gueugnon. À l'issue des soins, il en sera quitte pour 5 points de suture à la lèvre et 2 jours de repos. Plus de peur que de mal !



Ces 3 exemples malencontreux n'ont pas pour but de "montrer du doigt" qui que ce soit ni de nous effrayer mais uniquement nous faire prendre conscience, si besoin est, que la chute est souvent la conséquence d'un moment d'inattention du jeune, de l'absence d'anticipation ou de relâchement de l'encadrement. La fatigue ou, à contrario, l'euphorie collective peut parfois intervenir dans ces circonstances. Le plus difficile, pour l'équipe d'encadrement, est de trouver un juste équilibre entre la gestion des risques et la possibilité de développer l'apprentissage de l'autonomie et la prise de conscience chez les mineurs. En effet, si toute activité sportive avec des mineurs nécessite un investissement humain très important, pouvons-nous éliminer toute possibilité de mise en cause ultérieure ?

Jean-Michel Richefort -DTN-

VI - Secourisme (Suite)



Il s'agit là de rappels destinés aux personnes déjà formées aux gestes des premiers secours.

L'alerte

Nous devons assurer la transmission de l'alerte aux services d'urgences le plus adaptés, après avoir observé la situation.

Toutes les personnes qui sont témoins d'une détresse doivent assurer la **protection**, et **alerter** les secours.

Grâce à une **alerte** précoce, le sauveteur préserve la vie et la santé de la victime.

Chacun de nous peut-être le **1^{er} maillon** de la chaîne de secours. Une chaîne de secours ne peut fonctionner sans l'intervention du **1^{er} maillon** qui **protège** et **donne l'alerte**.

Toute imprécision dans le message d'**alerte** peut concourir à l'aggravation de l'état de la victime.

Démarche à suivre :

1. Il faut **alerter** les secours lorsqu'une vie est en danger, après avoir fait une **évaluation** rapide de la situation et des risques.

2. Il faut **donner l'alerte** à l'aide d'un moyen de communication :
Téléphone fixe - portable - radio.
Cabine téléphonique - Borne d'urgence.

3. Il faut choisir le **Service de Secours** le plus adapté à la situation :
- **15 SAMU** : Problème de santé - secours médicalisé,
- **17 Police/Gendarmerie** : Problème de sécurité ou d'ordre public,
- **18 Pompiers** : Tout problème de secours,
- **112** : n° d'appel unique des urgences sur le territoire européen.

Tous ces numéros sont interconnectés entre eux



L'appel de ces numéros est gratuit. Il est possible de le faire sur tous les appareils raccordés au réseau téléphonique national. Il n'y a en aucun cas besoin de monnaie ou de carte téléphonique ou de code PIN en ce qui concerne le Portable. L'usage des BORNES est gratuit. L'appel aboutit directement à un service de secours.

4. Il faut effectuer son message d'alerte correctement, voir ci-dessous :

- donner son **numéro** de téléphone, celui de la borne, ou celui de la cabine téléphonique,
- donner son **nom**,
- donner la **nature** du problème (maladie - accident),
- donner les **risques** éventuels (incendie - explosion - produit chimique),
- donner la **localisation** très précise de l'événement,
- donner le **nombre** de victimes,
- donner l'**état** des victimes,
- donner les **précisions** sur les mesures ainsi que les gestes que vous avez effectués,
- Il faut **attendre** les instructions et les conseils avant de raccrocher.

Geneviève Siquin
Monitrice des 1^{er} secours/ANPS
Membre de la commission nationale de Formation

Un rappel : le premier brevet d'éducation routière.

Mis en place par la FFCT, ce premier brevet comporte des tests très simples : pratique de terrain, connaissance des panneaux routiers, bon état du vélo.

Faciles à mettre en place, ces tests, à l'attention des plus jeunes, aboutissent à un premier brevet, sous la forme d'un petit carnet sympathique, rappelant les épreuves, et leur résultat pour le jeune, et donnant nombre de conseils.

Ceux-ci, édités et distribués à l'occasion de la semaine de la sécurité routière, sont disponibles, et devraient être largement utilisés dans les écoles de cyclotourisme, VTT comme route.

Sur simple demande, vous pouvez vous procurer le livret "Mon premier brevet d'éducation routière", pour cela, il suffit de contacter le siège fédéral :

- service Boutique au 01 56 20 88 92 ou par courriel : boutique@ffct.org
- ou au service Formation au 01 56 20 88 88 ou par courriel : formation@ffct.org



Formation :

La nouvelle unité "VTT de randonnée" est en ligne : Sur intranet, espace fédéral, commission de formation.

Document de référence pour l'initiation des pratiquants, l'encadrement des jeunes et la formation de cadres fédéraux, cette unité, très complète et didactique, se décompose en 16 chapitres :

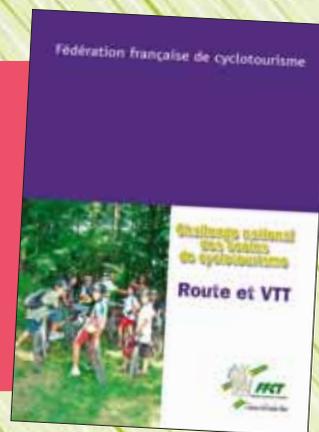
- L'histoire et l'évolution du VTT
- L'environnement des milieux de pratiques
- L'entretien du VTT
- La technologie VTT
- Le réglage de la position sur le VTT
- La cartographie, l'orientation
- La technique
- La démarche pédagogique
- La conduite du groupe et la sécurité
- Les écoles de cyclotourisme
- La météorologie
- La connaissance du milieu naturel
- La traumatologie
- Le randonneur vététiste
- La réglementation fédérale
- L'accueil collectif des mineurs hors du domicile parental

Saluons le remarquable travail de l'équipe de rédaction composée d'instructeurs fédéraux coordonné par Yvon Durand, conseiller technique national. C'est, sans conteste une unité de formation exhaustive qui est mise à disposition des cadres fédéraux. C'est aussi une mine de renseignements pour les organisateurs ou pour tous les amoureux du "vélo-vert" : nom donné à la toute première unité de formation fédérale créée il y a... 20 ans!

Important

Les carnets du Challenge national des écoles de cyclotourisme route et VTT session 2009 doivent être adressés impérativement au siège fédéral au plus tard le :

31 octobre 2009



Pour vos articles, vos remarques :

"Liaison" est à votre écoute.
Contact : Fédération française de cyclotourisme
Commission nationale de Formation
12, rue Louis Bertrand - 94207 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 56 20 88 88- Fax. : 01 56 20 88 99
Courriel : formation@ffct.org

Un petit rappel à faire passer à tous vos moniteurs

Pour celles et ceux qui ont une nouvelle adresse courriel et qui souhaitent recevoir la Newsletter régulièrement, nous vous invitons à nous la transmettre rapidement à : formation@ffct.org.